16 mars 2025

Anti-corruption

Certificat Anti-corruption

Ce document atteste que **Adam Bensoltane** a fini la formation "Anti-Corruption - MAJ Avril 2024"

Résumé de la formation : Ce certificat atteste que le collaborateur a bien suivi la formation de sensibilisation sur la prévention anti corruption

délivrée par Département de l'Audit Interne

Sa validité est limitée à une durée de 24 mois à compter de sa date de délivrance.

Référence : 5149403142693067

Vous pouvez aussi retrouver ce document sur Internet à l'adresse suivante : https://campusbarriere.360learning.com/redirect/api/certification/5149403142693067

CAMPUS B BARRIÈRE